



FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Identificateur de produit	Graisse pour système de freinage Silaramic®	
Autres moyens d'identification		
Code du produit	05361, 05362, 05363	
Usage recommandé	Graisse pour système de freinage	
Restrictions d'utilisation	Aucuns connus.	
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur		
Fabriqués ou vendus par:		
Nom de la société	CRC Industries, Inc.	
Adresse	885 Louis Dr. Warminster, PA 18974 États-Unis	
Téléphone		
Information générale	215-674-4300	
Assistance technique	800-521-3168	
Service à la clientèle	800-272-4620	
Urgence 24 heures (CHEMTREC)	800-424-9300 (US) 703-527-3887 (Internacional)	
Site Web	www.crcindustries.com	

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.	
Dangers pour la santé	Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Catégorie 2
Dangers environnementaux	Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu	Catégorie 3
	Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme	Catégorie 3
Définition des dangers selon l'OSHA	Non classé.	
Éléments d'étiquetage		



Mention d'avertissement	Attention	
Mention de danger	Risque présumé d'effets graves pour les organes (foie) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Nocif pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	
Conseil de prudence		
Prévention	Ne pas respirer la poussière, la fumée ou les vapeurs. Éviter le rejet dans l'environnement.	
Intervention	Consulter un médecin en cas de malaise.	
Stockage	Conserver à l'écart de matières incompatibles.	
Élimination	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi nationale/régionale/locale.	
Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)	Aucuns connus.	

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Polydiméthylsiloxane		63148-62-9	60 - 70
Ethoxylated nonylphenol		9016-45-9	1 - 3
N-Phényl-benzénamine, produits de réaction avec 2,4,4-triméthylpentène		68411-46-1	< 1

L'identité chimique spécifique et le pourcentage de composition constituent un secret commercial.

4. Premiers soins

Inhalation	S'il y a respiration difficile, retirez à l'air frais et gardez au repos dans une position confortable pour respirer. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. It may be dangerous to the person providing aid to give mouth-to-mouth resuscitation. Appeler un médecin si les symptômes se développent ou s'ils persistent.
Contact avec la peau	Laver abondamment à l'eau. Retirer et isoler les vêtements et chaussures contaminés. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles cornéennes, s'il y a possibilité de le faire. Continuer de rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Rincer la bouche. If material has been swallowed and the exposed person is conscious, give small quantities of water to drink. Ne jamais faire avaler quelque chose à une victime inconsciente ou souffrant de convulsions. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Maintain an open airway. Loosen tight clothing such as a collar, tie, belt or waistband. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Peut causer une irritation des yeux. Prolonged or repeated skin contact may cause irritation.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. En cas d'ingestion en grande quantité, appeler immédiatement un centre antipoison.
Informations générales	S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO2). Mousse. Brouillard d'eau. Eau pulvérisée.
Agents extincteurs inappropriés	Aucuns connus.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.
Matériel/instructions de lutte contre les incendies	Refroidir les emballages exposés à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque.
Risques d'incendie généraux	Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
--	--

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau. Éviter que le produit pénètre dans les égouts.
	Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Éviter la formation de poussière. Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.
	Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.
Précautions relatives à l'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Assurer une ventilation efficace. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter l'exposition prolongée. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Éviter le rejet dans l'environnement. Prendre des précautions lors de la manipulation et du stockage. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas entreposer à la lumière directe du soleil. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
Valeurs biologiques limites	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
Contrôles d'ingénierie appropriés	Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Des douches oculaires et des douches d'urgence doit être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	
Protection du visage/des yeux	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
Protection de la peau	
Protection des mains	Porter des gants de protection en: Néoprène. Nitrile.
Autre	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire	S'il n'est pas possible d'avoir des contrôles mécaniques ou si l'exposition dépasse les limites d'exposition permises, utiliser un respirateur à cartouche filtrante approuvé par NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence. Une surveillance de l'air est indispensable pour établir les niveaux d'expositions des employés.
Dangers thermiques	Porter des vêtements de protection thermique appropriés, lorsque nécessaire.
Considérations d'hygiène générale	Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	
État physique	Solide.
Forme	Graisse.
Couleur	Gris.
Odeur	Faible.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non disponible.

Point de fusion et point de congélation	Non disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	287.8 °C (550 °F) Cleveland coupelle ouverte
Taux d'évaporation	Très lent.
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Non disponible.
Tension de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	1
Solubilité (eau)	Insoluble.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité (cinématique)	Non disponible.
Pourcentage de matières volatiles	Non disponible.
Autres informations	
COV (% en poids)	CARB E.P.A.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	Températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Agents oxydants. Acides.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone. Produits halogénés. Oxydes métalliques.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
Contact avec la peau	Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.
Contact avec les yeux	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Ingestion	Faible danger présumé en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit	Espèces	Résultats d'épreuves
Graisse pour système de freinage Silaramic®		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	2953 mg/kg estimation
Orale		
DL50	Rat	98750 mg/kg
* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.		
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.	
Sensibilisation respiratoire	N'est pas un sensibilisant respiratoire.	
Sensibilisation cutanée	Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.	
Mutagenicité sur les cellules germinales	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.	
Cancérogénicité	Ce produit n'est pas considéré comme un carcinogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.	
Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité		
Non inscrit.		
États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes		
Non inscrit.		
ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)		
Non réglementé.		
Toxicité pour la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.	
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.	
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: Foie.	
Danger par aspiration	N'est pas un danger d'aspiration.	
Effets chroniques	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	

12. Données écologiques

Produit	Espèces	Résultats d'épreuves	
Écotoxicité			
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme			
Graisse pour système de freinage Silaramic®			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Daphnia	553.7621 mg/l, 48 hours estimation
<i>Aiguë</i>			
Poisson	CL50	Poisson	15245.8662 ppm, 96 hours estimation
Composants			
Espèces			
Résultats d'épreuves			
Ethoxylated nonylphenol (CAS 9016-45-9)			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna)	12.2 mg/l, 48 hours
<i>Aiguë</i>			
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel ,donaldson trout (Oncorhynchus mykiss)	4700 µg/L, 96 hours
N-Phényl-benzénamine, produits de réaction avec 2,4,4-triméthylpentène (CAS 68411-46-1)			
Aquatique			
<i>Aiguë</i>			
Crustacés	CE50	Daphnia magna	51 mg/l, 48 hours
Poisson	CL50	Dard-perche (Danio rerio)	> 71 ppm, 96 hours

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Polydimethylsiloxane (CAS 63148-62-9)		
Aquatique		
Poisson	CL50	Channel catfish (<i>Ictalurus punctatus</i>)
		2.36 - 4.15 mg/l, 96 hours

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Persistance et dégradation	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible.
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.
Autres effets nocifs	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

13. Données sur l'élimination

Élimination de déchet provenant de résidus de produits / de produits inutilisés	Ce produit n'est pas un déchet dangereux RCRA (Vous reporter 40 CFR Part 261.20 – 261.33). Les contenants vides peuvent être recyclés. Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Non réglementé.
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

DOT	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
IATA	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
IMDG	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Informations sur la réglementation

Réglementations Fédérales des Etats-Unis	Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200. Tous les éléments sont inscrits dans l'inventaire TSCA (Toxic Substance Control Act - É.-U.) de l'EPA (Environmental Protection Agency - É.-U.).
---	---

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Ethoxylated nonylphenol (CAS 9016-45-9) 1.0 % One-Time Export Notification only.

SARA 304 - Notification d'urgence en cas de rejet

Non réglementé.

TSCA Chemical Action Plans, Chemicals of Concern

Ethoxylated nonylphenol (CAS 9016-45-9) Nonylphenol (NP) and Nonylphenol Ethoxylates (NPEs) Action Plan

ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Non réglementé.

EPCRA aux États-Unis (SARA Title III) section 313 – produit chimique toxique : substance inscrite

Non inscrit.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Ethoxylated nonylphenol (CAS 9016-45-9) Inscrit.

CERCLA Hazardous Substances: Quantité à rapporter

Non inscrit.

Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Ethoxylated nonylphenol (CAS 9016-45-9)

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre) Non réglementé.

FDA (Food and Drug Administration : administration des produits alimentaires et pharmaceutiques) Non réglementé.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Section 311/312 Danger immédiat - Non
Catégories de danger Risque différé - Oui
Danger d'incendie - Non
Danger lié à la pression - Non
Danger de réactivité - Non

SARA 302 Substance très dangereuse Non

États-Unis - Réglementation des états

US. California. Candidate Chemicals List. Safer Consumer Products Regulations (Cal. Code Regs, tit. 22, 69502.3, subd. (a))

Ethoxylated nonylphenol (CAS 9016-45-9)

États-Unis - Substances contrôlées de la Californie Département de la justice de la CA (California Health and Safety Code Section 11100)

Non inscrit.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Aucune.

États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

Ethoxylated nonylphenol (CAS 9016-45-9)

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Ethoxylated nonylphenol (CAS 9016-45-9)

États-Unis. Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté de la Pennsylvanie

Ethoxylated nonylphenol (CAS 9016-45-9)

États-Unis - Proposition 65 de la Californie

La Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act (1986) de la Californie (Proposition 65) (Eau potable et substances toxiques): Ce produit ne contient pas de substances chimiques reconnues pour causer le cancer ou comme agents toxiques pour la reproduction.

Règlements sur les composés organiques volatils (COV)

E.P.A.

Teneur en COV (40 CFR 51.100(s)) Non déterminé

Produits de consommation (40 CFR 59, sous-partie C) Pas réglementé

State

Produits de consommation Ce produit n'est pas réglementé

VOC content (CA) 0 %

VOC content (OTC) 0 %

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres renseignements, y compris la date de la préparation ou de la dernière révision

Date de publication	24-Août-2016
Préparée par	Lubrifiant à chaînes
Version n°	01
Autres informations	Non disponible.
Classification HMIS®	Santé: 1* Inflammabilité: 1 Danger physique: 1 Protection individuelle: B
Classements NFPA	Santé: 1 Inflammabilité: 1 Instabilité: 1

Classements NFPA



Avis de non-responsabilité

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux CRC Industries, Inc..